FR

9800 Ozonateur-désinfecteur

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

• Lisez attentivement ce mode d'emploi avant de commencer à utiliser l'ozonateur-désinfecteur 4CR.

• Toute utilisation de l'ozonateur-désinfecteur 4CR doit être en stricte conformité avec les dispositions de ce mode d'emploi.

• Assurez-vous que la prise de courant est protégée par un disjoncteur et dispose d'une mise à la terre indépendante et fiable.

• Pour éviter tout risque d'électrocution, mettez toujours l'appareil hors tension lorsqu'il est inutilisé en mettant l'interrupteur d'alimentation (1) en position « éteint ».

• N'utilisez jamais l'ozonateur-désinfecteur 4CR à des températures ambiantes supérieures à 38 °C ni à une humidité relative supérieure à 90 % (à l'intérieur de l'espace clos à traiter).

• **Il est strictement interdit de se trouver à l'intérieur d'un espace clos avec l'appareil en marche, car la concentration de l'ozone dans l'air peut y dépasser le niveau maximum autorisé et avoir un impact négatif sur la santé.**

• Évitez tout contact avec les rayons ultraviolets (UV) produits par l'appareil, au risque de vous brûler les yeux.

• Prenez soin qu'aucun objet ou liquide ne pénètre dans l'appareil par les orifices de ventilation.

• Ne pas ranger ou utiliser l'appareil à l'extérieur. L'appareil est conçu pour une utilisation en intérieur uniquement.

• Veillez à ne jamais obstruer les orifices de ventilation lorsque l'appareil est en marche. Cela risque d'endommager l'appareil.

• Conservez l'appareil dans un endroit sec et sans poussière.

• Ne démontez jamais votre ozonateur-désinfecteur 4CR.

• Ne manipulez jamais l'appareil avec les mains mouillées ou dans des conditions d'humidité élevée.

• N'utilisez jamais l'appareil à proximité de liquides inflammables ou dans un environnement poussiéreux.

• **L'ozonateur-désinfecteur 4CR est réservé à un usage professionnel.**

USAGE DE L'APPAREIL

L'ozonateur-désinfecteur 4CR est conçu pour purifier (nettoyer) et désinfecter l'air, les surfaces et les éléments de voitures, camionnettes, remorques, caravanes ou de locaux jusqu'à 50 m^3 de volume en éliminant les odeurs désagréables, virus, bactéries, moisissures, champignons et allergènes par l'ozone d'abord généré puis décomposé rapidement en oxygène diatomique.

L'ozonateur-désinfecteur 4CR est un appareil entièrement automatique. L'opérateur n'a qu'à sélectionner l'un des trois régimes proposés et à appuyer sur la touche START (10) pour lancer le programme et commencer le traitement. À l'aide d'un déchargeur corona, l'ozonateur-désinfecteur 4CR produit la quantité d'ozone nécessaire et suffisante pour traiter un espace clos à volume prédéfini.

Lorsque la température de l'air ambiant dans l'espace à traiter est supérieure à 38 °C, la génération d'ozone est physiquement impossible. Dans ce cas, avant de procéder au traitement à l'ozone, il est nécessaire de refroidir l'air ambiant en mettant en marche un climatiseur.

9800 Ozonateur-désinfecteur

Une fois le traitement à l'ozone terminé, l'appareil passe automatiquement en mode de reconversion accélérée de l'ozone résiduel en oxygène diatomique en exposant l'air au rayonnement ultraviolet d'une certaine longueur d'onde.

L'indicateur rouge (11) allumé indique le fonctionnement soit du déchargeur corona, soit de la lampe UV.

Tant que le voyant rouge (11) est allumé, personne ne devrait se trouver à l'intérieur de l'espace clos où l'appareil est installé.

INFORMATIONS SUR L'OZONE

L'ozone (O^3) est une variété allotropique triatomique de l'oxygène ayant une odeur caractéristique de l'air après l'orage. L'ozone est l'un des meilleurs désinfectants existants pour éliminer les germes, les bactéries et les virus. Son pouvoir oxydant élevé le rend plus efficace (après le fluor, qui est toxique) et plus fort que les produits de nettoyage traditionnels. L'ozone est largement utilisé pour stériliser les dispositifs médicaux, désinfecter les locaux et les vêtements ou purifier l'eau ou l'air.

Avantages de l'ozonation :

• L'ozone détruit tous les microorganismes connus : virus, bactéries, champignons, algues, leurs spores, kystes de protozoaires, etc.

• Il n'existe pas de microbe résistant à l'ozone.

• L'ozone détruit les microorganismes connus 300 à 3000 fois plus rapidement que tout autre désinfectant.

• L'ozone agit très rapidement : en quelques secondes.

• L'ozone a un pouvoir de pénétration maximum.

• L'ozone résiduel est instable et se transforme rapidement en oxygène.

Le seul moyen de se débarrasser des odeurs une fois pour toutes est de désinfecter l'habitacle à l'ozone.

MODE OPÉRATOIRE

1. Branchez le cordon d'alimentation sur la prise (2).

2. Branchez le cordon d'alimentation sur la prise secteur en vous assurant que celle-ci est protégée par un disjoncteur et dispose d'une mise à la terre indépendante et fiable.

3. Mettez l'appareil sous tension à l'aide de l'interrupteur Marche / Arrêt (1).

4. Après la mise sous tension, l'appareil effectue un diagnostic de ses systèmes et les prépare au fonctionnement.

5. L'afficheur (6) indique successivement le nom de l'appareil, son numéro de série, le nombre de cycles réalisés et la durée totale de fonctionnement.

6. Une fois l'autodiagnostic terminé, l'afficheur (6) propose de sélectionner un programme de traitement.

7. L'appareil dispose de trois programmes de traitement prédéfinis. En fonction du volume de l'espace clos à traiter, il est nécessaire de choisir l'un des trois programmes proposés en appuyant sur l'un des trois boutons (7, 8 ou 9) :

• Programme CAR : habitacle de voiture ou local de volume inférieur à 10 m3.

9800 Ozonateur-désinfecteur

• Programme VAN : grand SUV, tout-terrain, fourgonnette ou local de volume inférieur à 25 m3.

• Programme TRAILER : grande fourgonnette, minibus, remorque, caravane ou local de volume inférieur à 50 m3.

8. Ensuite, appuyez sur le bouton START (10). L'appareil commence à générer de l'ozone, comme en témoigne l'indicateur rouge (11) allumé, tandis que l'afficheur indique le programme sélectionné et le temps restant jusqu'à la fin du cycle.

9. À la fin du programme de traitement, éteignez l'appareil à l'aide de l'interrupteur Marche / Arrêt (1).

Étant donné que l'ozone a une grande capacité de pénétration, la disposition spatiale de l'appareil dans l'espace clos à traiter n'a pas beaucoup d'importance. Cependant, le dispositif est conçu de telle sorte que le meilleur endroit pour le placer dans un véhicule est le siège passager avant, les ventilateurs (5) orientés vers le tableau de bord.

Si le système de ventilation du véhicule est équipé d'un filtre à charbon, avant de procéder au traitement, il faut retirer ce filtre, car le charbon filtrant fait diminuer la concentration d'ozone dans l'air et, par cela même, l'efficacité du traitement.

Ne pénétrez jamais dans le véhicule ou le local traité à l'ozone pendant le fonctionnement de l'appareil, à savoir lorsque le voyant rouge (11) est allumé, et, si possible, ventilez l'intérieur du véhicule ou du local avant de les réutiliser.

Attention ! L'inhalation prolongée d'un air ayant une odeur évidente d'ozone peut provoquer une irritation du nez et de la gorge, des vertiges ou des maux de tête.

Prenez bien soin de votre ozonateur-désinfecteur 4CR. Ne le laissez pas tomber ou frapper trop fort. Cela risque d'endommager ses composants internes. Gardez l'appareil toujours en position verticale, posé sur ses quatre pieds.

Utilisez l'appareil uniquement à l'intérieur, à des températures comprises entre +4 °C à +38 °C et avec une humidité de l'air relative ne dépassant pas 90 %.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Générateur d'ozone : ..... déchargeur corona
Convertisseur transformant l'ozone en oxygène : ..... lampe UV à ondes courtes
Temps de cycle maximum : ..... 44 minutes
Volume maximum de l'espace clos traité : ..... 50 m^3
Plage de températures d'utilisation : ..... +4 °C / +38 °C
Humidité relative de l'air maximale dans l'espace clos traité : ..... 90 %
Tension d'alimentation : ..... 110/250 V – 50/60 Hz
Puissance électrique installée : ..... 35 W
Dimensions : ..... 350 x 137 x 272 mm
Poids : ..... 3 kg

MESURES DE SÉCURITÉ

La concentration maximale admissible (CMA) d'ozone dans l'atmosphère pour une respiration confortable est de 0,03 mg/m^3 (moyenne journalière), soit de 0,015 ppm. Pour un poste de travail (journée de travail de 8 heures), la CMA est de 0,1 mg/m^3, soit de 0,05 ppm. La valeur limite d'inhalation à court terme est de 0,16–0,2 mg/m^3, soit de 0,08–0,1 ppm. Une

concentration supérieure aux valeurs limites prévues ci-dessus peut provoquer une irritation des voies respiratoires, des vertiges, des nausées, de la fatigue.

Il est déconseillé de rester dans une pièce contenant une forte odeur d'ozone. Une concentration élevée en ozone peut être nocive pour la santé humaine.

Si l'ozone a provoqué des maux de tête ou des difficultés respiratoires, sortez immédiatement à l'air frais et non pollué. En cas d'exposition grave, consultez immédiatement un médecin.

MAINTENANCE

Dans des conditions normales, l'appareil ne nécessite aucun entretien particulier.

La réparation et le remplacement de tout élément de l'appareil, ainsi que sa maintenance, ne doivent être effectués que par du personnel technique formé et autorisé par le fabricant.

L'ozonateur-désinfecteur 4CR est doté d'un système intégré de surveillance de l'usure. Lorsque les valeurs limites sont atteintes, l'appareil signale à l'utilisateur qu'il a besoin de maintenance. L'appareil signale à l'utilisateur la nécessité d'une maintenance en faisant clignoter le nombre de cycles réalisés (pendant l'autodiagnostic de l'appareil, après sa mise sous tension) ainsi qu'en faisant clignoter le voyant rouge (11) après avoir appuyé sur le bouton START (10).

En cas d'affichage de l'indication décrite ci-dessus, l'utilisation de l'appareil sans maintenance n'est pas recommandée, non seulement parce que cela diminue son efficacité, mais aussi parce que cela peut entraîner une panne de l'appareil.

Après maintenance, l'affichage d'avertissement est désactivé.

OBLIGATIONS DE GARANTIE

La période de garantie du produit est d'un an à compter de la livraison de l'appareil à l'acheteur, conformément aux termes du contrat de vente. Pendant cette période, le propriétaire de l'appareil a le droit de le faire réparer gratuitement en cas de défauts résultant de vices de fabrication.

Les réparations sous garantie ne sont effectuées que par du personnel technique formé et autorisé par le fabricant de l'appareil.

La réparation gratuite de l'ozonateur-désinfecteur 4CR pendant la période de garantie est soumise aux conditions suivantes :

• L'appareil doit être exploité, stocké et transporté conformément aux exigences du présent mode d'emploi.

• L'appareil ne doit pas être endommagé mécaniquement.

• L'appareil doit être exploité par du personnel qualifié et spécialement formé, conformément aux exigences du présent mode d'emploi.

• L'appareil défectueux doit être acheminé à un service après-vente agréé.

• Le droit à la réparation gratuite pendant la période de garantie n'est pas applicable dans les cas suivants :

• si l'appareil a des dommages mécaniques ou autres dus à des catastrophes naturelles ou humaines, y compris des animaux, insectes, liquides ou autres corps étrangers à l'intérieur ;

• en cas d'intervention sur l'appareil par des personnes ou organismes non agréés ;

• si l'appareil est détourné de son usage normal ou utilisé incorrectement ;

• en cas d'utilisation de pièces de rechange ou de consommables non originaux ;

• en cas de modification de la conception de l'appareil sans autorisation du fabricant ;

• en cas d'utilisation de l'appareil avec des défauts détectés mais non éliminés ;

• en cas de défauts causés par un mauvais entretien ou d'interventions sur l'appareil par des personnes ou organismes non autorisés ;

• en cas de dysfonctionnement de l'appareil dû à l'usure naturelle de ses éléments ;

• pour d'autres raisons indépendantes de la volonté du vendeur ou du fabricant, telles que chutes de tension dans le réseau d'alimentation ;

• dans d'autres cas prévus par le contrat de vente.

• La liste des travaux gratuits effectués pendant la période de garantie ne comprend pas :

• les travaux de réglage, de nettoyage de l'appareil, de remplacement des consommables et toute autre maintenance de l'appareil, comme indiqué dans ce mode d'emploi ;

• le déplacement d'un technicien sur le lieu d'utilisation de l'appareil. Tout acheminement de l'appareil ou envoi des pièces de rechange au service après-vente (si nécessaire) sont à la charge de l'acheteur.

La garantie du fournisseur ne comprend aucune indemnisation pour les pertes ou dommages subis par l'acheteur en raison d'une interruption de la production, d'une perte de profit, d'une surestimation des coûts de production ou de coûts de production inutiles. Cette mesure s'applique même si les pertes ou les dommages se rapportent à une détérioration ou un non-fonctionnement de l'appareil ou des produits associés en raison de défauts ou d'une indisponibilité de l'appareil tandis qu'il se trouvait en possession du vendeur, entraînant un temps d'arrêt, une perte de temps utilisateur ou une interruption de l'activité.